

Prévention
Soins
Insertion



**RAPPORT
ANNUEL
2022**

**1****Focus sur l'APSI****4**

Pôles d'activités enfants et adolescents

6

Pôles d'activités adultes

8

Établissements

10

Gouvernance

12

Partenariats

14

**2****Dynamiques****16**

Mot du Président

17

Faits marquants

18

Entretien avec la directrice des FAM

22

Rencontre avec les FAM

24

**3****Bilan social****28****4****Rapport financier****32**



Frédéric CATHOU
Directeur Général

Depuis sa fondation en 1967, l'Association de Prévention, Soins et Insertion (APSI) est un acteur majeur dans l'accompagnement des publics fragilisés dans le Val-de-Marne. Avec la gestion de 30 établissements, centres ou services, et grâce à l'engagement de ses 400 salariés et bénévoles, elle offre un soutien essentiel à près de 4 000 enfants et adolescents ainsi qu'à 700 adultes en difficultés psychiques, éducatives et sociales.

L'APSI considère qu'il est d'une importance majeure d'intervenir dès le plus jeune âge pour favoriser le développement et l'épanouissement des enfants et adolescents fragilisés. Que ce soit à travers les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP), les Centres Médico-psychologiques (CMP), les BAPU (Bureau d'Aide Psychologique Universitaire) ou encore les Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques (ITEP) et des Services d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile (SESSAD), l'APSI s'efforce de leur offrir les meilleures conditions pour grandir, apprendre et s'intégrer dans la société. L'association étend également son action aux adultes en difficultés psychiques, éducatives et sociales. Grâce au Pôle Insertion Handicap Adulte (PIHA) qui regroupe les Maisons-Relais, l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) pour les travailleurs handicapés et le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), grâce au dispositif d'insertion par le logement LE RELAIS 94, mais également aux Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM), l'APSI aide ces adultes à maintenir leur autonomie, à développer leurs compétences et à retrouver une place dans la société. En travaillant en étroite collaboration avec des professionnels de la santé, des travailleurs sociaux, des éducateurs et d'autres professionnels, l'association est en mesure d'offrir une prise en charge multidisciplinaire et des solutions complètes et adaptées.

Au cours de l'année 2022, l'APSI a dû faire face à de nombreux défis et saisir de précieuses opportunités dans les secteurs médico-sociaux et sanitaires. En tant qu'association, elle se doit de veiller à ce que son offre de services réponde aux besoins de la population et soit en phase avec l'évolution de la société. Le contexte de crise sanitaire traversé ces dernières années a souligné l'importance de l'action de l'APSI.

Dans ce contexte, l'association doit être à l'initiative de réflexions et d'actions visant à favoriser l'accompagnement des personnes, renforcer les liens entre les acteurs du secteur médico-social et les réseaux de santé, encourager l'accès aux soins, et enfin, développer les compétences des professionnels pour répondre aux besoins croissants de la population.

Ainsi, en travaillant en partenariat avec les différentes parties prenantes, l'APSI peut contribuer à bâtir une société qui valorise la diversité, qui offre à chacun une chance équitable de s'épanouir et de participer pleinement à la vie en société.

Depuis plus de 50 ans, l'APSI est, et continuera d'être un pilier essentiel de l'accompagnement des publics fragilisés, en mettant tout en œuvre pour favoriser une société plus inclusive et équitable.

Focus sur l'APSI

1

L'Association de Prévention, Soins et Insertion (APSI) a pour mission de promouvoir la santé et la socialisation des publics fragilisés, de l'enfance à l'âge l'adulte.

L'APSI est une association d'intérêt général à but non lucratif, fondée en 1967. Elle mène des actions solidaires et territorialisées sur le Val-de-Marne en matière de prévention, soins et socialisation, en offrant un accompagnement complet et transversal, proche des attentes et des spécificités de chaque personne. Ses activités, établissements et services sont financés par des fonds publics.

L'APSI EN CHIFFRES

L'APSI accompagne près de 4 000 enfants et adolescents et 700 adultes en difficultés psychiques, éducatives et sociales grâce à la gestion de 30 établissements, centres ou services, et de 400 salariés et bénévoles.



400

salariés et bénévoles



30

établissements, centres et services



4 700

personnes accompagnées
et soignées :

4 000

enfants et adolescents

+

700

adultes en difficultés
psychiques et/ou sociales



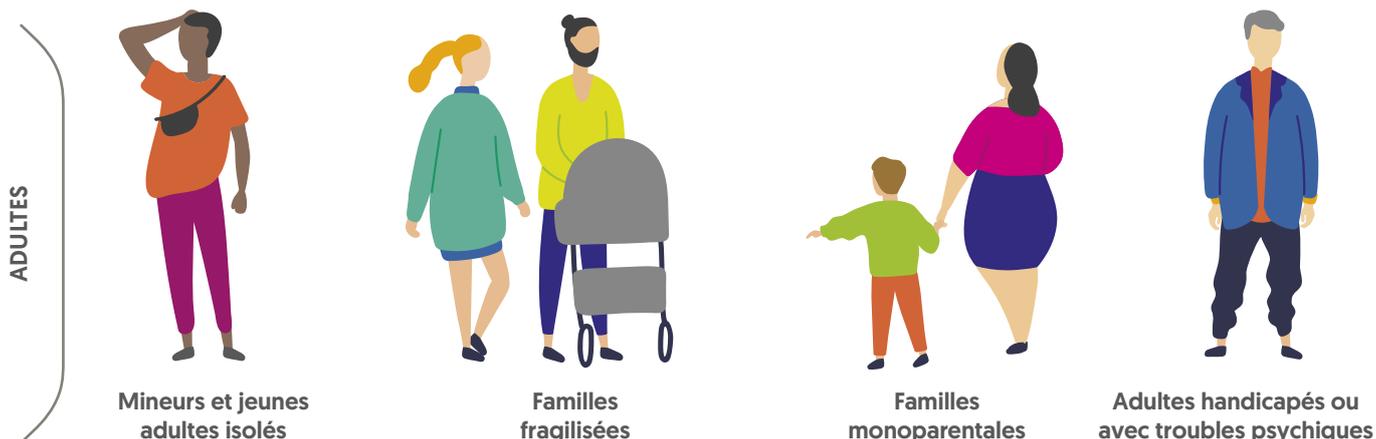
4 EXPERTISES MÉTIERS

Afin de garantir une prise en charge globale et personnalisée des personnes aidées par l'APSI, l'association déploie ses actions dans 4 grands domaines que sont l'hébergement, le soin, l'insertion et l'accompagnement avec une ambition majeure : permettre aux plus fragiles de mieux vivre et d'accéder à la plus grande autonomie que ce soit dans la vie quotidienne, l'école, le logement ou l'emploi.



PUBLICS CONCERNÉS

L'APSI intervient auprès d'un public large d'usagers que ce soit des enfants, des adolescents ou des adultes (familles monoparentales, jeunes adultes isolés, adultes handicapés ou avec troubles psychiques).



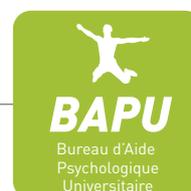
Pôles d'activités **enfants et adolescents**



CMPP/BAPU/CMP

Le pôle est dédié aux consultations et traitements ambulatoires pour les enfants et adolescents de 0 à 20 ans et les étudiants. Les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP), et les Centres Médico-psychologiques (CMP) sont dédiés aux enfants présentant des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage, ou des troubles du comportement. Les BAPU (Bureau d'Aide Psychologique Universitaire) sont des centres de consultation pour les étudiants qui souhaitent une aide psychologique.

Le pôle de l'APSI regroupe 14 CMPP, 2 CMP et 3 BAPU.



CMPP 94

13 centres agréés.

1537 enfants suivis au cours de l'année 2022.

249 enfants admis au cours de l'année 2022.

116 salariés pour un budget total de **7 291 237 €**.

CMPP Pantin (93)

1 centre agréé.

194 enfants suivis au cours de l'année 2022.

103 enfants admis au cours de l'année 2022.

8 salariés pour un budget total de **644 350 €**.

2 centres dans le 94

534 enfants suivis au cours de l'année 2022.

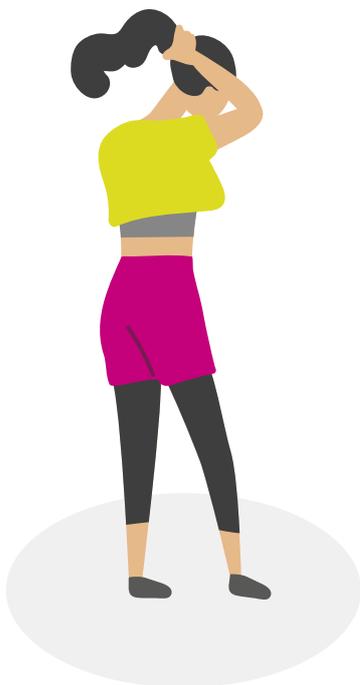
146 enfants admis au cours de l'année 2022.

23 salariés pour un budget total de **1 399 965 €**.

3 centres dans le 94

171 étudiants suivis au cours de l'année 2022.

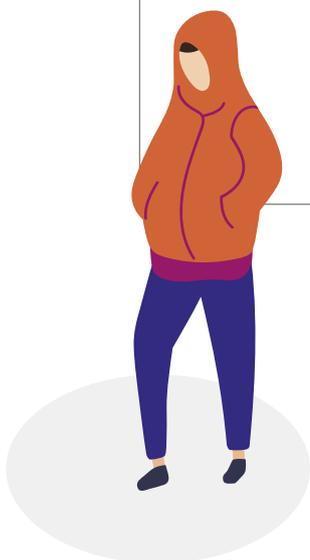
65 étudiants admis au cours de l'année 2021.





DITEP

Le terme « Dispositif ITEP » (DITEP) caractérise le fonctionnement en dispositif intégré des Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques (ITEP) et des Services d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile (SESSAD). Il s'agit d'un dispositif médico-social pour les adolescents souffrant de difficultés psychologiques dont les manifestations perturbent l'accès aux apprentissages et les relations sociales. Le dispositif DITEP de l'APSI regroupe un ITEP « Le Cèdre bleu », et 2 SESSAD, « Plateau » et « l'Escale ». Il accompagne des adolescents dès 12 ans en accueil de jour ou en internat selon les lieux d'accueils.



Le Cèdre bleu

64 jeunes accueillis en unité de jour (dont 26 en internat).

Activité réalisée : Accompagnement **78%** dont **83%** en unité de jour et **73%** en internat.



Le Plateau

35 jeunes accueillis.

L'Escale

39 jeunes accueillis.

Activité réalisée : Accompagnement **75%** au Plateau et **74%** à l'Escale.



Pôles d'activités **adultes**



Pôle Insertion Handicap Adulte

Créé le 1^{er} octobre 2018, le Pôle Insertion Handicap Adulte est un service qui regroupe le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, les Maisons-Relais et l'Etablissement d'Aide par le Travail. Le PIHA est implanté dans les locaux de l'ESAT la Clepsydre. Dans ses missions, le pôle propose un accompagnement social global hors les murs de l'ESAT pour les travailleurs handicapés. En Maisons Relais les résidents (30) bénéficient d'un logement individuel et d'un accompagnement global, personnalisé en lien avec le logement. En 2022, 7 usagers ont quitté la structure pour un appartement en milieu ordinaire. Le SAVS est un dispositif agréé pour 40 mesures. Les Visites à Domicile permettent d'accompagner des usagers avec un besoin d'ouverture vers l'extérieur. Chaque usager pris en charge par le pôle a un projet personnalisé revu et réévalué régulièrement au cours de l'accompagnement. Le réseau et le travail partenarial permet de mobiliser les différents acteurs en lien avec la situation.



69 travailleurs handicapés accueillis à l'ESAT La Clepsydre au plus près du milieu ordinaire en entreprise.
3 départs, **3** admissions.
15 078 journées réalisés en 2022.



30 résidents bénéficient d'un logement individuel et d'un accompagnement global, personnalisé en lien avec le logement.
En 2022, **7** usagers ont quitté la structure pour un appartement en milieu ordinaire.



Le SAVS est un dispositif agréé pour **40** mesures. Les Visites à Domicile permettent d'accompagner des usagers avec un besoin d'ouverture vers l'extérieur.



Foyers d'Accueil Médicalisés

Le pôle des Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) de l'APSI accueille des adultes atteints de troubles psychiques ou troubles autistiques dans 2 foyers installés à Villejuif (94).

2 foyers : FAM Iris et FAM Tamaris.
54 places (dont **5** temporaires) d'hébergement.

Le FAM Iris est intégré au sein de l'hôpital Paul Guiraud pour une véritable coopération dans la prise en charge des résidents





LE RELAIS 94

Un Toit Rep^{Ensé}

LE RELAIS 94

LE RELAIS 94 regroupe les structures de l'APSI liées au logement. Les stratégies d'intervention du RELAIS 94 se déclinent autour de l'insertion par le logement et l'accès aux soins psychologiques et/ou psychiatriques des personnes accompagnées.

Le RELAIS 94 propose 2 dispositifs (le Fonds de Solidarité Habitat – FSH – et LOGE-TOIT) et 4 structures (les « 2 M », HÔTE-TOIT, GÈRE-TOIT, CONSTRUIT-TOIT) pour permettre un parcours dans l'hébergement partant de l'urgence vers la stabilisation.

LE RELAIS 94 a accompagné 304 personnes accompagnées en 2022, grâce à 31 salariés (26 femmes et 5 hommes).

2 DISPOSITIFS

LOGE-TOIT

Gère des situations complexes à stabiliser par le biais de l'Aide à la Médiation Locative. Une **quarantaine** de ménages est concernée et reste en moyenne **18** mois en logement par le biais d'un bail glissant.

FSH

Mise en place de mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (A. S. L. L.) pour **82** ménages, dans le cadre de l'accès à un logement en bail direct ou en bail glissant.

4 STRUCTURES

LES « 2 M »

Structures d'accueils semi-collectives, alternative à l'hôtel pour des familles monoparentales. **47** places disponibles. Financement par le Conseil départemental dans le cadre de la protection de l'enfance orientée par la Mission Hébergement Logement.

HÔTE-TOIT

Accompagnement de familles mono-parentales avec un ou plusieurs enfants]. Structure composée de **18** logements, accueillant **20** adultes et **56** enfants. Financement par le Conseil départemental dans le cadre de la protection de l'enfance orientée par la Mission Hébergement Logement.

GÈRE-TOIT

Dispositif d'accueil pour jeunes majeurs pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. **59** places en appartements diffus et partagés. Financement par la Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse.

CONSTRUIS -TOIT

Dispositif d'accueil pour Mineurs Non Accompagnés pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. **60** places en appartements diffus et partagés. Financement par la Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse.



Établissements



Pôle CMPP / BAPU / CMP



14 Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) et 3 Bureaux d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU)

- 1 Résidence « le Boëcien »
4 bis rue de Paris, 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER
- 2 16 avenue du docteur Emile Roux,
94380 BONNEUIL-SUR-MARNE
- 3 5 rue de Conflans, 94220 CHARENTON-LE-PONT
- 4 1 Villa Champagne, 94430 CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
- 5 13 boulevard des Alliés, 94600 CHOISY-LE-ROI
- 6 Tour ARAVIS
45 bis rue Roger Salengro, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
- 7 16 place Curie, 94260 FRESNES
- 8 2 avenue Aimé Césaire, 93500 PANTIN
- 9 35 rue Formagne, 93500 PANTIN
- 10 Résidence Montaleau
1 place de la Gare, 94370 SUCY-EN-BRIE
- 11 8 rue Gabriel Péri, 94320 THIAIS
- 12 122 avenue de Valenton,
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
- 13 4 rue Raspail, 94230 CACHAN
- 14 1 allée du Marché, 94000 CRÉTEIL
- 15 34 bis rue des Remises, 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS



2 Centres Médico-Psychologiques (CMP) Consultation enfants

CMP Boissy (2 locaux)

- 1 « La Haie Griselle »
4 place de la Chênaie, 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER
- 2 « La Petite Maison »
27 allée des Merles, 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER

CMP Maisons-Alfort

- 3 9 rue Victor Hugo, 94700 MAISONS-ALFORT



Foyer d'Accueil Médicalisé

« Tamaris »

- 1 19/21 rue Eugène Pottier, 94800 VILLEJUIF

« Iris »

- 2 54 avenue de la République, 94800 VILLEJUIF



Dispositif DITEP (ITEP + SESSAD)



Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique « Le cèdre bleu »

- 1 28 rue de Valenton, 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER
- 2 [Internat] 74 rue de la Procession, 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER
- 3 [Internat] 6 av. du Président Wilson, 94450 LIMEIL-BRÉVANNES



Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile (1 dispositif)

« L'Escal »

- 4 41 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 94000 CRÉTEIL

« Plateau »

- 5 132 rue Julian Grimau, 94400 VITRY-SUR-SEINE



Pôle Insertion Handicap Adulte

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

- 1 4 rue du Noyer Saint-Germain, 94440 SANTENY

Maisons-relais (1 dispositif, 3 foyers)

- 2 26 rue Pierre et Adèle Le Hen, 94450 LIMEIL-BRÉVANNES
- 3 34 rue des Deux Clochers, 94450 LIMEIL-BRÉVANNES
- 4 30 avenue des Tilleuls, 94450 LIMEIL-BRÉVANNES



Dispositif d'insertion par le logement

Le Relais 94

- 5 8 rue Marco Polo, 94370 SUCY-EN-BRIE

« Marjolaine »

- 6 15 rue Stéphanie, 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER

« La Mandrionne »

- 7 94520 MANDRES-LES-ROSES



Etablissement et Service d'Aide par le Travail

« La Clepsydre » [2 locaux]

- 1 4 rue du Noyer Saint-Germain, 94440 SANTENY
- 2 Annexe – 8 route de Mandres, 94440 SANTENY

Gouvernance

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

29 membres

CONSEIL D'ADMINISTRATION

14 membres

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1 président,
2 vice-présidentes,
et 7 membres

Bureau du conseil d'administration

Composé des membres ci-dessous :

PRÉSIDENT

Joël MOREL-LEFEVRE

Membre actif

VICE-PRÉSIDENTE

Nicole ZOE

Membre actif

VICE-PRÉSIDENTE

Micheline FEVRE

Membre actif

TRÉSORIER

Jean-Pierre DURAZZO

Membre de droit / Sucy-en-Brie

TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Vanessa HANNI

Membre de droit / Marolles-en-Brie

SECRÉTAIRE

Jean-Michel LE MEUR

Membre actif représentant les usagers

SECRÉTAIRE ADJOINTE

Jane RESTELLINI

Membre actif

Céline LOUVET

Membre actif

Caroline OSSARD

Membre de droit / Thiais

Aziza ZITI

Membre de droit / Thiais

Conseil d'administration

Composé des membres du bureau du conseil d'administration et des membres ci-dessous :

Claire CHAUCHARD

Membre de droit / Boissy-Saint-Léger

Lionel DENIAU

Membre actif représentant les usagers

Chantal GERMAIN

Membre de droit / Thiais

Véronique GONNET

Membre de droit / Charenton-le-Pont

Assemblée générale

Composé des membres du conseil d'administration et des membres ci-dessous :

Dalila BAKOUR

Membre de droit / Villejuif

Dominique BONNIN

Membre de droit / Chennevières-sur-Marne

Fetta BOUHEDJAR

Membre de droit / Rungis

Geneviève CARPE

Membre de droit / Champigny-sur-Marne

Sandrine CHURACUI

Membre de droit / Cachan

Yves DE MELLIS

Membre d'honneur

Jacques-Nicolas DE WECK

Membre actif

Abdelkader DERNI

Membre de droit / Villeneuve-Saint-Georges

Marie-Christine DORMOY

Membre de droit / Noisieu

Marc EMERAS

Membre actif

Françoise GARCIA

Membre de droit / Fontenay-sous-Bois

Agnès JEANNET

Membre de droit / Vitry-sur-Seine

Philippe LEBEAU

Membre de droit / Pantin

Benoit LEGOEDÉC

Membre de droit / Fresnes

Mehdi MEBEIDA

Membre de droit / Bonneuil-sur-Marne

Partenariats

Adhésion de l'association aux réseaux du secteur

Notre engagement dans différents réseaux associatifs contribue au partage d'expériences. Il traduit aussi notre volonté de donner plus d'efficacité à notre action en recherchant des synergies.

À ce titre, l'APSI a adhéré à un certain nombre de groupements professionnels, de fédérations et syndicats employeurs représentatifs de son champ d'activité.

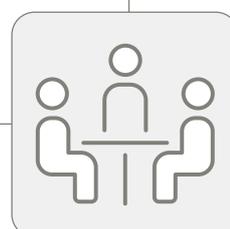
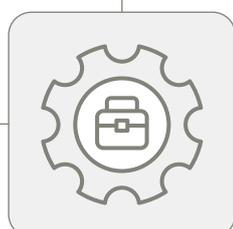
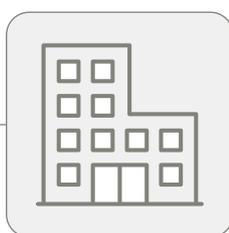
Pour les mêmes raisons, l'APSI est aujourd'hui engagée dans la gouvernance de plusieurs fédérations ou groupements professionnels par une participation active à leur Conseil d'administration, voire à leur Bureau exécutif.

Notre Association est ainsi adhérente à :

- **SANTÉ MENTALE FRANCE**, issue de la fusion d'**AGAPSY** et des **CROIX-MARINES**, l'APSI est membre du Conseil d'administration.
- l'**AIRe** pour l'I.T.E.P. et les S.E.S.S.A.D., l'APSI faisant également partie de son Bureau.
- la **F.D.C.M.P.P.** au titre des C.M.P.P.
- **NEXEM**, syndicat employeur.

Notre association assure aussi le pilotage du **CEAPSY** Île-de-France [Centre Ressource Handicap Psychique] au nom d'un collectif d'associations.

Elle adhère et participe activement aux différents fédérations et unions employeurs dont l'**U.N.I.O.P.S.S.** et l'**U.R.I.O.P.S.S.**



Les mairies qui soutiennent nos actions

L'APSI remercie la fidélité et la confiance des mairies partenaires qui soutiennent les actions de l'association.

Le Conseil d'administration tient à remercier plus particulièrement les villes suivantes, qui par leurs contributions sous forme de subventions municipales, permettent à l'Association d'améliorer les conditions de fonctionnement des centres, établissements et services :

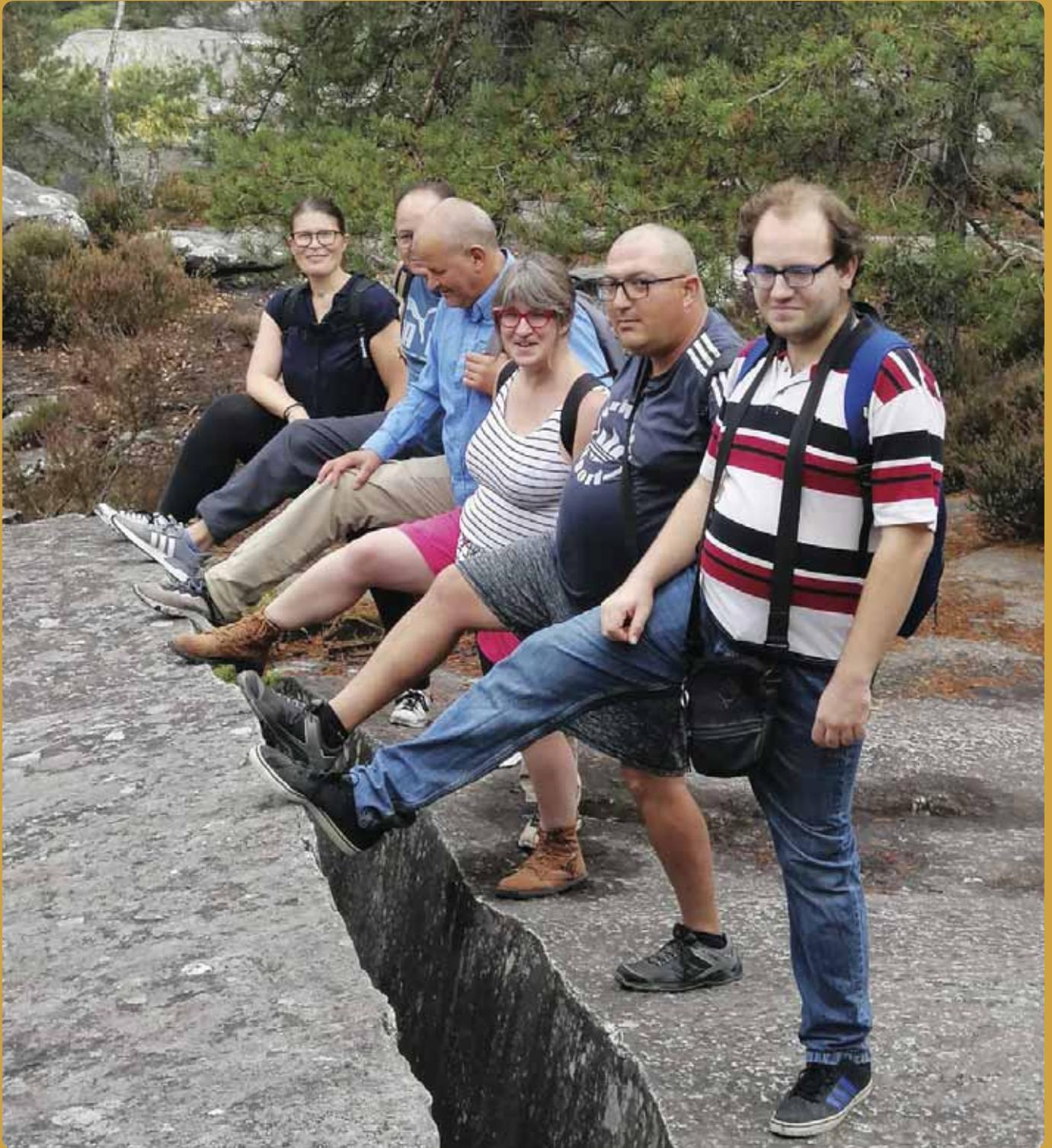
kBonneuil-sur-Marne kCachan kCharenton kFresnes kMaisons-Alfort
kNoisieu kOrmesson kRungis kSaint-Maur-des-Fossés kSaint-Maurice
kSanteny kSucy-en-Brie kThiais kValenton kVillecresne
kVilleneuve-Saint-Georges kVitry-sur-Seine

Espace restauration à l'ESAT de Santeny



Dynamiques

2





Mot du Président

Après les années 2020 et 2021, l'année 2022 marque un retour à la vie « normale » avec une sortie de crise sanitaire. Néanmoins, ces années auront été marquantes pour tous, en allant jusqu'à mettre certaines parties de la population en grande difficulté du point de vue de la santé mentale.

Ce constat partagé par de nombreux acteurs vient nous conforter dans notre action ainsi que dans la pertinence de cette dernière. Paradoxalement, c'est au moment où la population a le plus besoin de nous que nous nous voyons être limités par des difficultés financières. L'inflation est de retour, le prix de l'électricité et du gaz explosent, les taux d'emprunt s'envolent alors que notre budget augmente de 0,5 %.

De plus, à l'heure à laquelle nous avons besoin de tous les professionnels, les salaires restent faibles et à ce jour, nous n'avons pas encore perçu la totalité des fonds pour les indemnités Laforcade. Je tiens d'ailleurs à exprimer également mon profond désaccord quant au fait que certains salariés restent privés de cette indemnité alors que leur action est tout aussi importante dans l'accompagnement et le soin. Nous nous sommes mobilisés à plusieurs reprises pour eux et je tiens à les assurer de tout mon soutien. Malheureusement notre situation ne nous permet pas de passer outre les positions des financeurs en mobilisant nos propres moyens.

Cette situation est véritablement incompréhensible d'autant que le secteur peine à recruter et souffre d'un manque cruel d'attractivité. C'est ainsi l'ensemble des acteurs sur tout le territoire national qui est concerné par ces difficultés qui mettent en péril l'accompagnement et le soin des personnes les plus vulnérables.

C'est également dans ce contexte que nous avons appris que nous ne signerons pas de CPOM pour 2023 avec l'ARS et le Département. Malgré tous nos efforts, les actions entreprises, les économies mises en œuvre et les fiches action, des points d'inquiétude persistent sur notre capacité à réaliser notre activité ainsi que sur l'équilibre financier des Foyers d'Accueil Médicalisés. L'année 2023 montre que ce dernier point est véritablement en voie d'amélioration.

Par ailleurs, tout au long de l'année, l'APSI a été engagée dans la dynamique de rapprochement avec l'UDSM. La DRH, le DG ont été à l'œuvre pour préparer les deux associations à un fonctionnement partagé. Ils ont ainsi vu leur temps de travail se répartir entre Sucy-en-Brie et Fontenay-sous-Bois.

Il s'agissait de faire converger des pratiques, de préparer les aspects réglementaires pour éventuellement dépasser le cadre de la convention de partenariat et pouvoir bénéficier de tout l'intérêt du partage des fonctions. Malheureusement, comme vous le savez, c'est au tout début de l'année 2023 que l'UDSM a choisi de mettre fin à cette aventure humaine et sociale. Le projet était ambitieux et d'une grande pertinence sur notre territoire et je regrette que cela n'ait pas été rendu possible.

Pour ma part, j'estime avoir œuvré avec toute ma conviction pour ce projet, mais force est de constater que cela n'aura malheureusement pas suffi.

Cela n'aura pas empêché l'APSI d'être sélectionnée dans le cadre d'un appel à projet de l'ARS pour opérer une extension de capacité du FAM Tamaris afin de pouvoir accueillir quatre nouvelles personnes présentant des troubles du spectre autistique. Ou encore de déployer, avec nos partenaires de la Fondation Vallée et de l'UGECAM, la plateforme sur les Troubles du Neuro Développement 94 Ouest.

En cette Assemblée Générale 2022, je peux vous dire que je place beaucoup d'espoir dans l'année en cours et que l'Association se prépare pour faire face à l'avenir et à ses exigences.

Joël MOREL-LEFEVRE
Président de l'APSI

Faits marquants

Pôle adultes



Sortie randonnée

Le Pôle Insertion Handicap Adulte **PIHA**

Activités et actions collectives

Durant l'année 2022, l'équipe du Pôle Insertion Handicap Adulte s'est attelée à proposer des activités et des actions collectives afin de rompre l'isolement, et favoriser la sociabilisation des personnes que nous accompagnons souvent en rupture de liens avec le monde extérieur. Les résidents des Maisons-Relais ainsi que les personnes du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale sont invités à participer à des moments festifs et de partages.

Ainsi, les fêtes institutionnelles (fin décembre et la fête des voisins en mai), les sorties culturelles et les sorties randonnées avec pique-nique rencontrent un grand succès et montrent la volonté des résidents, qui s'inscrivent volontairement, de participer à des moments collectifs et festifs. Leur implication montre qu'ils sont capables de faire comme tout un chacun malgré leurs difficultés.

Enfin, le départ de résidents vivant en Maison-Relais dans des logements de droit commun, et les personnes suivies dans le cadre du S.A.V.S. qui s'inscrivent à des activités dans la cité, sont les faits marquants de cette année 2022 en termes d'évolution et de concrétisation du projet personnalisé dispensé durant l'accompagnement social global.



Repas partagé pour la fête des voisins



Sortie culturelle

Le Pôle Foyer d'Accueil Médicalisé **FAM Iris**

Médiation animale

L'atelier de médiation animale, dirigé par une intervenante extérieure, se tient une fois toutes les deux semaines pendant une heure. Les résidents peuvent interagir avec les deux chiens de l'intervenante, transmettant des sentiments qu'ils ne pourraient pas partager avec les autres résidents. Cela leur permet de donner et recevoir de l'affection, et de profiter d'un moment ludique et valorisant en donnant des ordres aux chiens.



Entraînements Futsal

Depuis la fin de l'année 2021, nous avons établi un partenariat avec une association appelée Futsal. Tous les vendredis après-midi, un groupe de résidents se rend dans un gymnase pour des entraînements de football. Des tournois sont organisés tout au long de l'année. Les participants invitent régulièrement les professionnels et les autres résidents afin d'avoir un maximum de supporters pour les encourager. Certains résidents ont acquis une place importante dans le groupe et le rassemblent. Ce sport leur permet de travailler la concentration, de s'ouvrir à l'extérieur, de partager, de faire preuve d'attention envers les autres et de canaliser leur énergie.



FAM Tamaris

Atelier cirque

Dans le cadre des temps de « vacances », diverses sorties ou ateliers ont pu être proposés. Ainsi, l'atelier cirque, mené avec l'association Cirqu'auouette, permet aux résidents de développer les habiletés motrices (coordinations, équilibre, adresse) d'accepter le regard des autres, de se dépasser, et de gérer leurs émotions.



Sorties culturelles

De Rodin, à l'Atelier des Lumières, au musée Jacquemart-André... en 2022, les résidents ont pu bénéficier de nombreuses sorties culturelles avec notamment des expositions immersives et sensorielles permettant l'éveil des sens, la connexion/recentrage à soi, et la stimulation de la créativité et du sens esthétique des résidents.



Faits marquants

Pôles enfants, adolescents et jeunes majeurs

Relais 94

En 2022, les jeunes majeurs du dispositif Gère-Toit que nous accompagnons dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance sont allés au Parlement européen à Strasbourg.



Au-delà de l'aspect sortie collective avec l'élaboration du projet en amont et de l'intérêt culturel, il s'agissait de leur faire découvrir comment l'Europe s'est construite. Ils ont été amenés à réfléchir à la place et au rôle de la France dans l'Europe.

Ils ont été sensibilisés au fait que les C.F.A. qu'ils intègrent en sortie de dispositif sont financés par des fonds européens. Ils ont pu aussi comprendre que les prises en charge des Mineurs Non Accompagnés, dont certains dans le groupe faisaient partie, relevait de financement du Fonds social européen.

CMPP

La PLATEFORME TND (troubles du neuro-développement) OUEST 94 a ouvert le 1^{er} octobre 2022

L'APSI, en partenariat avec l'Hôpital de la Fondation Vallée et le CAMSP « Petits Pas » de l'UGECAM Île-de-France, a répondu à un appel à manifestation d'intérêt de l'ARS pour la création de plateformes dédiées aux jeunes enfants de 0 à 6 ans avec des troubles du neuro-développement (TND) domiciliés dans l'ouest du Val-de-Marne (l'autre partie du territoire étant couverte par le Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil).

DITEP-SESSAD

Des portes ouvertes pour le Dispositif ITEP-SESSAD

En 2022, deux portes ouvertes ont été organisées au cours desquelles les adolescents ont eu l'occasion de présenter leur quotidien au sein des services :
– le 3 juin 2022, aux salariés de l'association ;
– le 14 octobre 2022, les professionnels de l'Education nationale (E.N.) du département.

L'opportunité pour les salariés de l'association et les partenaires de l'E.N. de découvrir les lieux (Accueil de Jour) et d'approcher de plus près le projet thérapeutique, éducatif et pédagogique du Dispositif.

L'ensemble des convives ont pu apprécier et saluer la qualité du travail et le dynamisme des usagers et des professionnels.



De nouveaux projets pour les internats du DITEP

L'année 2022 a été marquée pour les internats du DITEP par une volonté de partager et transmettre des valeurs fondamentales dans notre société : la tolérance et la solidarité.

Autour de deux nouvelles médiations, qui donneront suite à d'autres sans aucun doute, l'équipe des internats s'est mobilisée avec des partenaires extérieurs en associant pleinement les jeunes pris en charge dans la construction et mise en œuvre de ces projets.



La main qui donne (décembre 2022)

Ce projet, qui s'inscrit dans la démarche de l'ITEP de développer des activités de prévention, est un projet de maraude solidaire. Cette activité est faite en partenariat de nouveau avec l'association « Le Micro des Sans-Voix ». En effet, un de leurs éducateurs, aguerri des maraudes sociales aux cotés de la Croix-Rouge Française, nous a accompagné pour partager avec nous son expérience ainsi que son itinéraire de maraude. Maraude signifie sillonner les rues en vue d'aller à la rencontre des sans-abris et des plus démunis. Nos jeunes sont donc allés saluer ces personnes démunies, échanger quelques mots, leur apporter un thé ou un café, des bouteilles d'eau et des kits d'hygiène, en somme des produits de première nécessité.

Les jeunes se sont montrés acteurs dans le fait de créer du dialogue ainsi que du lien social, et dans le fait de donner un peu d'écoute et de chaleur humaine.

L'objectif principal est d'apprendre aux jeunes qui ont participé au projet, à être plus tolérants et avoir plus d'empathie. L'équipe éducative espère alors que ce rendez-vous solidaire régulier leur procurera un sentiment d'utilité sociale.

Après cette première expérience, les jeunes se sont exprimés sans tabou et partagent ensemble leur expérience :

- « C'était incroyable il faut le refaire en préparant encore plus de colis.
- C'est un truc de fou, ils vivent avec des rats et nous on se plaint.
- En vrai on est bien à l'internat. »

Le sport pour tous (juin 2022)

Une sortie sportive a été organisée avec de jeunes autistes. En amont de la sortie, les professionnels ont pris un temps pour présenter aux jeunes la problématique des camarades qu'ils allaient rencontrer. Une présentation globale de l'autisme et de ce qui en découle leur a été faite pour les préparer aux symptômes du public partenaire. Nous avons appuyé sur l'importance de conserver un comportement cordial et respectable, chose que tous les jeunes ont entendu et assimilé.

Nous avons rejoint un éducateur de l'association « Le Micro des Sans-Voix » qui faisait office de lien avec la structure « Le Silence des Justes ».

Deux heures de foot en salle ont été réalisées et comme convenu dans un esprit d'équité. Les jeunes ont pu se présenter et discuter un temps entre eux avant de débiter les matchs.

Les deux heures se sont passées sans aucun souci ou conflit. Les jeunes ont su gérer leur frustration face à la défaite, et les valeurs du sport dont le respect, la persévérance et le travail d'équipe ont toutes été respectées dans une bonne humeur générale. Le temps imparti écoulé, certains des jeunes des deux structures ont échangé leurs coordonnées pour rester en contact.

Tous les jeunes, ainsi que les éducateurs, ont apprécié l'initiative nouvelle. Les jeunes ont pu exprimer leur ressenti dont :

- « Au final, les handicapés ils sont normaux comme nous.
- Il y en avait qui étaient super forts, je n'aurais pas pensé ça. Il nous faut la revanche.
- Je ne pensais pas que c'était ça les autistes, en fait, c'est des bons. »



Entretien

Ibtissam MELLOUKI

Directrice des FAM Iris et Tamaris,
Villejuif [94]



Pouvez-vous nous présenter les FAM Iris et Tamaris ?

Les deux foyers d'accueil médicalisés sont situés à Villejuif [94]. Le FAM Iris est un foyer d'accueil médicalisé créé en 2016 qui accueille des personnes souffrant de troubles psychiques qui viennent principalement de l'hôpital Paul Guiraud. En effet, la particularité de ce foyer est qu'il est situé dans l'enceinte de l'hôpital. C'est un établissement à taille humaine avec 27 résidents permanents et 3 places en accueil temporaire accompagnés par 36 salariés.

Le Fam Tamaris existe quant à lui depuis plus de 20 ans et accueille un public mixte, à savoir des personnes souffrant de troubles psychiques et des personnes souffrant d'autisme, ce qui en fait sa particularité. L'établissement est un peu plus petit que le Fam Iris avec 30 salariés, 22 places permanentes et 2 places temporaires. À la différence du Fam Iris, le FAM Tamaris est lui en dehors de l'hôpital et ouvert sur la ville.

Pouvez-vous nous présenter votre parcours en quelques mots ?

J'ai un profil particulier puisque je ne suis pas issue du séraïl médico-social. J'ai une formation initiale en sociologie associée à une pratique du sport à haut niveau. Lors de mes études universitaires j'ai travaillé dans une MECS (Maison d'enfants à caractère social) et c'est comme cela que j'ai découvert l'univers du social. Lorsque j'ai arrêté la pratique sportive en compétition, j'ai décidé de m'orienter vers les métiers du médico-social. J'ai alors passé une licence professionnelle « Interventions Sociales », à l'issue de laquelle j'ai pris un poste de chef de service dans un Foyer d'Accueil Médicalisé. Un an après, je faisais l'ouverture d'une Maison d'Accueil Médicalisée à Créteil avec 57 résidents et 80 salariés.

C'était une première expérience marquante en tant que cadre chef de service et j'y suis restée 9 ans. J'ai, par la suite, obtenu un CAFDES (Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement) et j'étais à la recherche de nouveaux objectifs.



J'ai décidé de postuler à l'APSI et j'ai été recrutée en mars 2022 au poste de directeur de pôle. C'est mon premier poste en tant que directrice et c'est un sacré challenge ! J'ai avancé à mon rythme et aujourd'hui je me sens à ma place.

Comment s'est déroulée votre prise de poste à l'APSI ?

J'ai eu la chance de pouvoir faire « un tuilage » avec Stéphane CLAUDE qui avait pris l'intérim du pôle FAM pendant quelques mois. Cette période m'a permis d'appréhender les enjeux de la direction des FAM et de prendre mes responsabilités de façon progressive et naturellement.

J'ai également été accompagnée par plusieurs interlocuteurs de l'APSI (directeur général, directeur, DRH) avec qui je pouvais échanger et discuter des différentes problématiques. Et puis, l'équipe des directeurs est solidaire, avec un soutien les uns des autres qui est précieuse.

« Je tiens beaucoup à une vision inclusive de l'accompagnement que nous apportons à nos résidents »

Quelles ont été les réalisations au cours de cette première année et quels sont vos défis et projets pour les années à venir ?

Je tiens beaucoup à une vision inclusive de l'accompagnement que nous apportons à nos résidents. Lors de mon arrivée, le FAM Iris avait besoin d'une réorganisation pour mieux structurer les rôles respectifs de chacun. Les résidents ont besoin d'être sécurisés et l'établissement se doit donc d'être rassurant et avec un cadre bien défini. Mais c'est également vrai pour les salariés qui y travaillent et pour qui l'organisation doit être claire. Cela a été mon premier objectif avec notamment l'embauche d'une infirmière coordinatrice.

Nous nous sommes attelés à mettre en place une vision de l'accompagnement différente : les équipes ont besoin de formation car accompagner des personnes atteintes de troubles psychiques est extrêmement spécifique et nécessite des compétences adaptées. On est face à des personnes adultes disposant de capacités intellectuelles propres et il est essentiel de faire avec elles et non pas à leur place, même si elles sont malades. Le vrai défi c'est que chaque résident puisse exprimer ses besoins et ses envies et soit écouté et accompagné. Certains résidents ont des envies d'autonomie, de plus de sorties « hors les murs ». Les projets évoluent avec chaque résident et de leurs étapes de vie.

Les actions mises en place ont également concerné des aspects plus matériels mais également important comme la couleur des murs, de façon à s'éloigner d'un pavillon de l'hôpital. Les choses avancent et je suis confiante même si les objectifs sont ambitieux.

Concernant le FAM Tamaris, un projet d'extension avec 4 places supplémentaires pour des personnes autistes est prévu dans les 2 ans à venir. Le permis de construire a été déposé et de gros travaux de réhabilitation de l'établissement vont avoir lieu. C'est un énorme projet pour ce FAM et son équipe.

Enfin, il existe des contraintes budgétaires et financières et l'objectif est de trouver l'équilibre : je reste confiante car les objectifs sont atteignables. Les équipes font un travail exceptionnel et gardent un état d'esprit positif, même si les conditions de travail sont parfois difficiles. La motivation est l'élément clé pour la réussite de nos projets.

« On est face à des personnes adultes disposant de capacités intellectuelles propres et il est essentiel de faire avec elles et non pas à leur place, même si elles sont malades »



Rencontre

« Les 2 FAM fonctionnent avec des équipes pluriprofessionnelles »



Le pôle des Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) de l'APSI accueille des adultes atteints de troubles psychiques ou troubles autistiques dans 2 foyers installés à Villejuif [94].



FAM Iris, situé au sein de l'hôpital Paul Guiraud, Villejuif



FAM Tamaris, situé à Villejuif

Quelles sont les particularités des 2 FAM ?

Ibtissam MELLOUKI, directrice du pôle FAM

Les deux foyers d'accueil médicalisés sont situés à Villejuif [94]. Ils accompagnent des personnes de plus de 18 ans, sans limite d'âge, souffrant de troubles psychiques ou autistiques. Ils ont ouvert respectivement en 2003 pour le FAM Tamaris, et en 2016 pour le FAM Iris. Ce sont donc des établissements relativement récents. Le FAM Iris est situé dans l'enceinte de l'hôpital Paul Guiraud et accueille des résidents souffrant de troubles psychiques qui viennent principalement de l'hôpital, alors que le FAM Tamaris est situé en dehors de l'hôpital, et accueille un public mixte de résidents atteints de troubles psychiques ou troubles autistiques, ce qui en fait sa spécificité.

Quel est le profil des équipes des FAM ?

Ibtissam MELLOUKI, directrice du pôle FAM

Les 2 FAM fonctionnent avec des équipes pluriprofessionnelles composées d'une chef de service, d'éducateurs, d'accompagnants éducatif et social (AES), d'aides-soignants, de psychiatres, de psychologues, de psychomotriciens mais aussi d'équipe support avec une maîtresse de maison, un agent de maintenance, des secrétaires et une comptable. S'ajoutent également de nombreux intervenants extérieurs pour des activités d'art plastique, de médiation animale, de théâtre, d'atelier cirque...

Les FAM en chiffres

2
FAM
localisés à Villejuif



54
résidents
(dont 5 places temporaires)

66
salariés (équivalent temps plein)



365
jours d'accueil par an

Zoom sur le FAM Iris



Comment se passe l'accueil au quotidien ?

Wendy GUYONVARCH, AES

J'accompagne les résidents dans leur quotidien pour les aider à prendre soin d'eux [s'habiller, se laver, prendre leur traitement], les accompagner dans leurs rendez-vous médicaux ou leurs démarches auprès de leur curatrice. On adapte notre accompagnement à l'autonomie de chaque résident : certains sont plus autonomes, d'autres moins. Il faut également prendre en compte la volonté de chaque résident car certains acceptent plus ou moins bien notre aide.

Mehdi BENZAALA, AES

Cela fait 3 ans que je travaille ici. L'après-midi on organise des activités, j'ai par exemple organisé des ateliers d'anglais. On réalise aussi des sorties culturelles (musées, cinéma). Au-delà du quotidien, pour moi l'éveil culturel et le développement personnel sont essentiels : ce n'est pas parce qu'ils sont malades qu'ils ne doivent plus apprendre, découvrir de nouvelles activités ou prendre soin d'eux.

Quel accompagnement psychologique des résidents est mis en place ?

Francesca GLOVI, psychologue

J'interviens à mi-temps dans le FAM et je réalise des suivis individuels et des activités de groupe comme l'atelier journal. J'ai également mis en place des groupes de parole ouverts à tous les résidents, 2 fois par mois. Je les co-anime avec un éducateur et un autre thérapeute comme la psychomotricienne ou l'art-thérapeute. Il n'y a pas de thème prédéfini, ce sont les résidents qui décident de parler de ce qui les touche à ce moment précis, en se centrant sur leurs émotions, leur ressenti. L'objectif est de les amener à une réflexion sur leur vécu, leur quotidien pour qu'ils sortent de leur routine et de leurs automatismes, c'est un moment de créativité par les mots.

Quel est la spécificité du poste d'aide-soignante en FAM ?

Rachel GOGUEHI, aide-soignante

C'est mon premier poste en psychiatrie, je travaille ici depuis 6 ans. Je fais les soins des résidents non autonomes (douches, hygiène) et avec bienveillance on essaie de les accompagner dans le choix des vêtements. Ici les résidents sont libres de venir nous parler, de leur problèmes entre résidents par exemple, et on peut intervenir pour faire la médiation. Ils ont besoin d'un cadre et d'un discours homogène dans l'équipe face à leurs demandes. On connaît bien chaque résident mais on reste en psychiatrie et donc il n'est pas toujours possible de prévoir leurs réactions. On peut venir travailler par hasard en service psychiatrique mais on n'y reste pas par hasard! Il faut aimer et être motivé

Claudine LOLLIA, aide-soignante

Cela fait 15 ans que je travaille au sein de l'APSI. J'occupe les fonctions d'aide-soignante et d'AES et donc j'interviens sur les soins bien sûr mais aussi sur l'éducatif. J'accompagne également les résidents à l'extérieur, pour les sorties. On peut monter des projets de séjour vacances : on est allé par exemple en Belgique pour le grand prix de Formule 1, ou à la Rochelle, c'est à la demande des résidents.

Quelques membres de l'équipe du FAM Iris



Wendy GUYONVARCH,
AES



Mehdi BENZAALA,
AES



Francesca GLOVI,
psychologue



Claudine LOLLIA,
aide-soignante



Rachel GOGUEHI,
aide-soignante

Zoom sur le FAM Tamaris

Comment le foyer s'intègre dans la ville ?

Laetitia JULIEN, chef de service éducatif

Je suis arrivée au FAM il y a 7 ans. On accueille les usagers à partir de 18 ans, et de façon permanente [nous avons 2 places temporaires]. Ainsi, la plupart des résidents sont là depuis l'ouverture de l'établissement en 2003.

Nous sommes ouverts sur la ville où les résidents peuvent avoir leur famille qui réside, être investis dans des activités extérieures ou pour réaliser des sorties. On utilise également les espaces de la ville comme pour l'activité théâtre [Maison pour tous de la ville] et on interagit avec de nombreux intervenants extérieurs. Le projet de chaque usager est défini par l'équipe pluridisciplinaire, c'est pour moi le plus essentiel, le travail en équipe.

Rosine CHALLET, psychomotricienne

J'interviens sur la structure depuis près de 10 ans à mi-temps. Je partage mon temps entre suivi individuel et de groupe, toujours en co-animation. Je travaille sur la médiation corporelle au travers de la relaxation, de la musique, de la danse mais aussi un atelier cirque avec une association extérieure. J'organise également avec l'infirmier des ateliers de prévention des chutes avec des sorties marches dans des parcs de la ville.

Quels sont les objectifs de la prise en charge psychologique ?

Stéphanie SLAMA, psychologue

Nous sommes 2 psychologues à intervenir, je travaille pour ma part ici à mi-temps depuis 2004. Je gère des suivis individuels et l'animation de groupes de parole et je co-anime l'atelier journal, le groupe relaxation, entre autres.



Il y a aussi une part plus informelle dans mon intervention, de communication avec les résidents ou les collègues. Ici on ne définit pas les personnes par leur pathologie, et on travaille souvent en binôme psychologue et éducateur. Cela permet d'avoir une vision complète des résidents et de les rassurer. L'objectif est déjà de tisser un lien, et d'essayer de minorer leurs angoisses, qui peuvent être massives sans les infantiliser. Il faut rester humble et accepter parfois les régressions car la maladie psychique est rarement linéaire.

Comment se déroulent le quotidien et les activités ?

Lucie ANGELOSANTO, AMP

Ça fait 6 ans que je suis ici. J'accompagne les résidents dans leur quotidien : ils sont autonomes et l'accompagnement est essentiellement verbal. L'essentiel est d'être disponible pour répondre aux besoins des résidents, ils sont en demande constante d'attention. On fait aussi des synthèses des projets individuels faits avec les résidents et discutés en réunion d'équipe pluriprofessionnelle.

Adrien LEBEZ, moniteur-éducateur

Mon rôle est de mettre en place des activités en fonction de leurs besoins mais j'interviens également si besoin dans les activités quotidiennes. Certaines activités sont spécifiques pour les résidents autistes mais sinon le reste des activités les résidents sont mélangés.

Adeline SABRI, AMP

Je travaille ici depuis 13 ans. Ici la richesse de l'équipe c'est de pouvoir échanger avec les autres professionnels et d'évoluer dans ses compétences. L'écoute, la bienveillance et la disponibilité sont essentielles dans la façon d'être de l'équipe du FAM.

Quelques membres de l'équipe du FAM Tamaris



**Rosine CHALLET, psychomotricienne,
Laetitia JULIEN, chef de service éducatif
et Stéphanie SLAMA, psychologue**



**Adrien LEBEZ, moniteur-éducateur,
Lucie ANGELOSANTO, AMP
et Adeline SABRI, AMP**

Ils ont la parole



Témoignages des usagers des Foyers d'accueil médicalisés

« On a un accompagnement très attentionné, on se sent en sécurité ».



Marie, 66 ans
FAM Tamaris

Je vis ici depuis 10 ans. Il y a des activités qui sont importantes mais aussi des espaces de liberté où on peut organiser sa vie. On peut faire nos propres projets : je fais de la danse à Paris et du tennis en club. Ici on me fait confiance, je prends les transports en commun et j'ai un degré d'autonomie qui s'est développé au fur et à mesure. On réalise son projet de vie sur le long terme dans ce foyer. Par exemple je voudrais proposer une activité en lien avec mon club pour que les autres résidents puissent en bénéficier aussi. On a un accompagnement très attentionné, on se sent en sécurité mais aussi ouvert sur les projets d'avenir. Je suis très contente de vivre ici ».



Cédric, 37 ans
FAM Iris

Cela fait 6 ans que je réside au foyer. Ici on fait beaucoup d'activités comme le journal, et on a des sorties et même des séjours vacances. Mon projet c'est d'avoir une vie normale, qu'on m'aide à avoir une vie à l'extérieur ».

Jessy, 34 ans, FAM Iris



Je suis ici depuis 2 ans. Ma philosophie c'est d'apprécier les choses simples de la vie, de prendre la vie en évitant les contrariétés, les soucis. J'aime le cinéma, la musique, je suis curieux et je participe au journal et l'art-thérapie. On doit respecter les horaires et prévenir si on ne vient pas et ça se passe bien ».



Gaël, 30 ans, FAM Tamaris

Je suis ici que depuis une semaine en accueil temporaire. C'est tout nouveau pour moi mais j'ai déjà découvert les lieux et participé à plusieurs ateliers. J'aime bien ma chambre, j'ai pris mes marques, je me sens bien ici ».

J'aime beaucoup participer aux écoutes musicales, j'aime notamment la Mowtown ou Barry White. Et puis on a des sorties, à la mer par exemple, c'est un bon moyen de vivre autre chose ».

Tayeb, 58 ans, FAM Tamaris



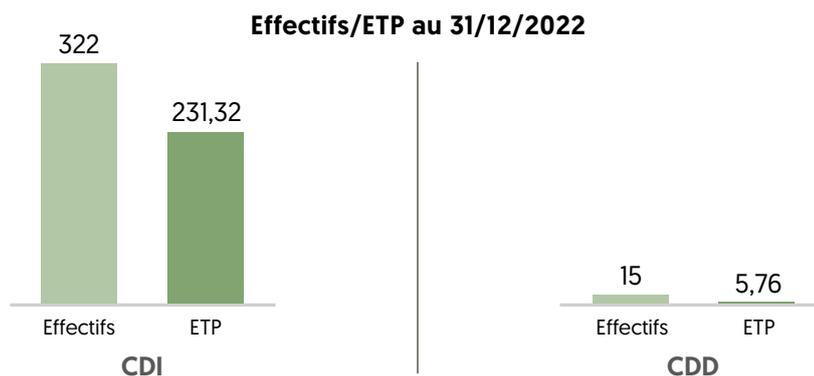
Maurice, 46 ans
FAM Tamaris

On a beaucoup d'activités mais c'est l'activité journal qui me plaît le plus parmi toutes celles qui sont proposées. J'écris sur des sujets que je choisis comme un film ou le conseil de la vie sociale (rencontre du personnel, de la direction et des usagers). Je représente les résidents et on discute des problèmes du quotidien ou des travaux à réaliser. Je suis investi dans la vie du foyer. L'écriture me permet de m'exprimer car je n'ai pas beaucoup d'amis, cela me permet de me découvrir moi-même et c'est plus facile de s'ouvrir vers les autres ».

« L'écriture me permet de m'exprimer...de me découvrir moi-même ».

1. Les effectifs

Répartition des effectifs CDD/CDI



- Les CDI représentent **96 %** des effectifs. La part des CDD est de **4 %**.

Mouvements du personnel



- Total des entrées CDI en 2022 : **35**.
- Total des sorties CDI en 2022 : **63**.
Les démissions représentent une part importante des départs en 2022 soit **48 %**, ainsi que les départs en retraite **14 %**.
- Taux de turn-over des CDI : **14 %**.

Répartition des départs (en CDI) par établissement

Etablissement	Démission	Départ en retraite	Total général
RELAIS 94	6		6
ITEP	4	1	5
CMPP Boissy-Saint-Léger	2	2	4
ESAT	3	1	4
CMPP Fontenay-sous-Bois	2	1	3
CMP Maison-Alfort	2		2
CMPP Choisy-le-Roi	2		2
CMPP Sucy-en-Brie	2		2
FAM Iris	2		2
FAM Tamaris	2		2
SESSAD Escalé	1	1	2
CMPP Cachan		1	1
CMPP Créteil	1		1
CMPP Pantin		1	1
CMPP Saint-Maur	1		1
DG		1	1
Total général	30	9	39

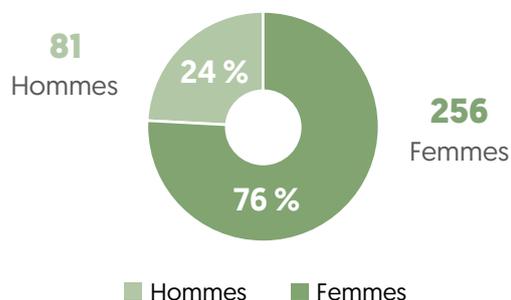
Répartition des départs (en CDI) par pôle

Pôle	Démission	Départ en retraite	Total général
CMPP/CMP	12	5	17
ITEP/SESSAD	8	3	11
RELAIS 94	6		6
FAM	4		4
DG		1	1
Total général	30	9	39

Répartition femmes/hommes



Répartition femmes/hommes au 31/12/2022

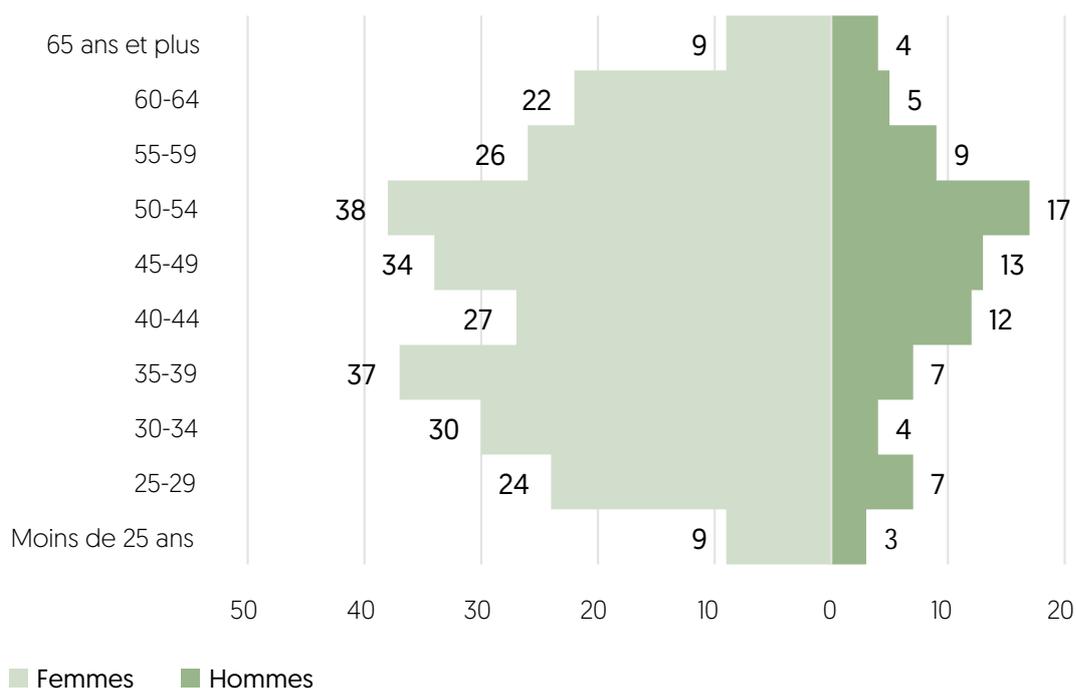


337
Total général

Age des effectifs



Pyramide des âges de l'APSI au 31/12/2022



337
Total général

- L'âge moyen des effectifs est de **45 ans et 1 mois**.
- L'âge moyen des femmes est de **45 ans**, celui des hommes s'élève à **46 ans**.
- L'âge médian¹ est de **45 ans**.

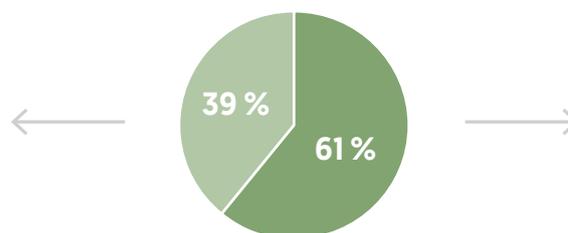
¹ Age médian : une moitié de l'effectif est en dessous de cet âge et l'autre moitié est au-dessus.

Répartition du temps de travail



Répartition du temps de travail au 31/12/2022

79 % des salariés à temps partiel sont des femmes soit **104**, et **21 %** sont des hommes soit **28**.



74 % des salariés à temps plein sont des femmes soit **152**, et **26 %** sont des hommes soit **53**.

■ Temps partiel ■ Temps plein

Ancienneté (CDI) au sein de l'APSI



- L'ancienneté en moyenne des CDI est de **8 ans et 2 mois**.

Répartition de l'ancienneté des CDI par catégorie au 31/01/2022 (en nombre)

	Cadre CDI	Employé CDI
Moins d'un an	11	24
1-2 ans	15	51
3-6 ans	22	53
7-9 ans	12	28
10-14 ans	14	25
15-19 ans	16	20
20-24 ans	11	9
25-29 ans	1	6
30-34 ans	1	0
35 ans et plus	1	2
Total général	104	218

- La tranche des 3-6 ans est la plus représentative dans les statuts : employé (**24 %**) et cadre (**21 %**) en CDI.

Répartition de l'ancienneté des CDI par catégorie au 31/12/2022 (en nombre)

	Femme CDI	Homme CDI
Moins d'un an	27	8
1-2 ans	49	17
3-6 ans	57	18
7-9 ans	33	7
10-14 ans	24	15
15-19 ans	28	8
20-24 ans	15	5
25-29 ans	7	0
30-34 ans	1	0
35 ans et plus	3	0
Total général	244	78

La tranche 3-6 ans regroupe le plus de femmes (**23 %**) et d'hommes (**23 %**) en CDI.

2. La formation



Le plan de formation pour l'année 2022 a fait l'objet d'une réunion information/consultation le 17 décembre 2021 et d'une réunion où le CSE a donné son avis le 24 janvier 2022.

Cette dernière réunion a donné lieu à un avis favorable du CSE sur l'utilisation des fonds.

- **29** salariés ont bénéficié d'une formation individuelle pour un total de 1293 heures,
- **15** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 20 heures,
- **8** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 14 heures,
- **8** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 14 heures,
- **16** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 18 heures,
- **12** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 35 heures,
- **4** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 18 heures,
- **13** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 21 heures,
- **5** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 14 heures,
- **5** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 14 heures,
- **18** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 12 heures,
- **26** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 14 heures,
- **12** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 21 heures,
- **5** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 20 heures

Soit 147 salariés pour 13 formations collectives

Exemples thèmes formations collectives

« L'évaluation interne et la démarche d'amélioration »

« Du bon usage des mots »

« Autisme TSA »

Exemples thèmes formations individuelles

« Les marqueurs transversaux »

« Créer un journal ou une revue d'établissement »

« Comprendre et accompagner la personne en situation de handicap psychique ou mental »

Les résultats de l'année 2022



Le résultat global 2022 est excédentaire de **18 500 €**.

Ce résultat ne tient pas compte de certains fonds qui doivent encore nous être versés comme les Allocation d'Autonomie des jeunes du RELAIS 94 ainsi que le financement des mesures LAFORCADE.

Sur les grands équilibres financiers, l'année 2022 montre une amélioration générale de ces éléments.

› Le Fonds de Roulement d'Investissement s'améliore de **16 %** par rapport à 2021. Il est positif à hauteur de **3,8 M €**. Notre taux d'endettement de **34 %** nous permet de pouvoir éventuellement recourir à l'emprunt. Cela fait plusieurs années que le FRI est positif.

› Le Fonds de Roulement d'Exploitation est positif et en augmentation de **9 %** entre 2021 et 2022. Il s'élève à **4,3 M d'€**. Cette amélioration est due à des exercices excédentaires sur les 3 dernières années.

Le FRE est solide puisqu'il est constitué d'une réserve de couverture du Besoin en Fonds de Roulement supérieur au BFR. La résultante du FRI positif et du FRE constituent un fond de roulement net global très positif de **8,1 M d'€**.

› Concernant le BFR, il s'est amélioré en 2022 par le biais de l'amélioration du délai de paiement des créances. En effet un important travail a été mené sur les créances en particulier avec le Conseil départemental du Val-de-Marne, ce qui a permis de porter le ratio de rotation des créances d'exploitation de 78 jours à 57 jours. Ce travail a eu pour conséquence de diminuer notre BFR qui est devenu un excédent de financement d'exploitation en 2022.

› Concernant La trésorerie, l'amélioration du Fonds de Roulement Net Global cumulée à un excédent de financement d'exploitation a permis une amélioration notable de la trésorerie qui s'élève à **8,1 M d'€**, soit une amélioration de **30 %** entre 2021 et 2022. Cette trésorerie représente 145 jours de fonctionnement, ce qui est très confortable d'un point de vue financier. Et nous permet d'envisager le remboursement de l'avance de trésorerie de manière sereine.

En résumé la situation financière de l'APSI est saine. Le point de vigilance majeur se situera encore au niveau de l'exploitation, en particulier de notre capacité à réaliser les produits attendus.







1, rue de l'Yser
94370 Sucy-en-Brie
Tél. 01 56 74 21 00
www.apsi.fr

Apsi
Association de
Prévention Soins et Insertion

